

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 juillet 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1177)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N° 459 (Rect)

présenté par
Mme Fabre

ARTICLE 15

I. – À la troisième phrase de l’alinéa 30, substituer aux mots :

« annexé des »

les mots :

« comprenant une annexe présentant les ».

II. – En conséquence, à la même phrase, supprimer la première occurrence du mot:

« de »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.